

Mémoire présenté à la Commission sur l'Avenir de l'Agro-alimentaire au Québec pour l'audience publique de Montréal du 25 avril 2007

par le « Club Vegan Gourmet »

rédigé par Dominique Decroix et Françoise Hébrard.

Courriels : ddecroix2@yahoo.ca, françoisehebrard@yahoo.ca

Constat de départ :

L'**option A**, une alimentation **biologique** et **végétalienne** coûte moins cher que l'**option B**, une alimentation conventionnelle et omnivore. Ce constat est encore pire si on tient compte des frais de santé, médicaments et suppléments engendrés par la malbouffe trop salée, trop sucrée, trop raffinée, pesticidée, ogm, irradiée, etc, encouragée par l'agro-business et le monopole de l'UPA.

Corollaire : une alimentation biologique et omnivore coûte cher donc est élitiste car tous les québécois à faible revenu ne peuvent y avoir accès.

Conséquences :

1) Si les terres agricoles étaient uniquement utilisées pour les cultures destinées à la consommation humaine plutôt qu'à la production de nourriture animale ou de biocarburant cela augmenterait, pour l'agriculture biologique, la superficie disponible du territoire agricole du Québec et permettrait de récupérer toute l'eau utilisée pour l'élevage et la transformation des produits animaux. Actuellement des recherches de méthodes de production de biocarburant à partir d'algues, d'eau de mer et de CO₂ prouvent que les algues seraient 20 fois plus efficaces que les plantes terrestres. Belle idée pour l'économie des Îles-de-la-Madeleine!

2) Par empirisme le végétalisme a prouvé sa viabilité à long terme chez de nombreuses personnes dont nous faisons partie depuis 9 ans et même d'athlètes de haut niveau canadiens car sans cholestérol, riche en minéraux et en antioxydants. C'est donc une alimentation saine et accessible à tous. Les peurs liées aux carences en B₁₂, protéines et calcium retiennent les citoyens-mangeurs de faire ce choix par manque d'informations scientifiques disponibles. Cependant les citoyens en choisissant l'**option A** amélioreraient la qualité de l'environnement par leur réduction personnelle de 19% des gaz à effets de serre dus à l'élevage.

Propositions :

- 1) Le Ministère de l'Agriculture devrait créer des liens étroits avec les Ministères de l'Environnement et de la Santé et être soustrait de l'économie de marché favorisée par l'industrie agro-alimentaire et le monopole de l'UPA qui voient les aliments comme des objets à commercialiser plutôt que comme de la matière vivante pour notre survie. Revenir à la désignation «agriculteur» au lieu de «producteur agricole».
- 2) Financer et commander des recherches indépendantes auprès des départements de nutrition des universités québécoises pour valider et encadrer l'empirisme déjà connu sur la viabilité du végétalisme et en venir à la publication d'un guide québécois de l'alimentation bio-végétalienne de l'**option A**.
- 3) Financer et commander auprès des agronomes de l'ITA de Saint-Hyacinthe et La Pocatière des recherches sur des méthodes de culture biologique et de transformation des protéines végétales de base (exemple : graines de citrouille, pois chiches cassés et flageolets) qui actuellement nous arrivent de Chine ou de Turquie!
- 4) Fournir l'aide financière gouvernementale d'une durée de trois ans auprès des agriculteurs pour le passage de l'**option B** à l'**option A** pour régénérer la qualité des sols et aider à la formation de coopératives de petites fermes bio (exemple: Symbiosis) et à la construction d'entrepôts de légumes d'hiver de façon à ce que justement l'hiver, le citoyen-mangeur aie quand même accès à des produits **locaux**.
- 5) Comme c'est aux citoyens-mangeurs et à leurs enfants, dans les 10 à 20 prochaines années, de choisir de passer à l'action en adoptant l'**option A** pour aider l'environnement, il serait intéressant que le Ministère de l'Agriculture héberge un site Internet où ces personnes désirant s'engager pourraient s'inscrire pour permettre au Ministère de gérer l'offre en fonction de la demande, compte tenu du fait que le citoyen-mangeur peut passer du jour au lendemain de l'**option B** à l'**option A** alors que pour l'agriculteur, cela prend un minimum de trois ans.

Conclusion :

Devenir un Québec innovateur par la pratique généralisée d'une agriculture biologique fondée à long terme sur l'approche végétalienne tout en développant une expertise à court terme afin d'exporter ce savoir-faire.

Cet exercice de consultation citoyenne est un bel exemple d'une démocratie participative.

Merci infiniment.